

MAUREPAS

mag

Mars 2025

#117



Un plan d'action ambitieux pour la santé

Pages 12 à 16

LA CLINIQUE DE LA VÉRANDA

VÉRANDA
TOUTES
MARQUES

Remplacement
toiture,
nettoyage
toiture, pièces
détachées, SAV,
abri de piscine.

DEVIS GRATUIT

Nos secteurs
d'interventions
75- 78- 92



Laurent Serpin
13 rue des Fileurs
28000 CHARTRES
06 87 72 74 55

lacliniquedelaveranda@yahoo.com



SIREN 910.778.398

GETTE ANNÉE NOUS FÊTONS NOS 20 ANS!

FENÊTRE DE LA TOUR

FENÊTRES | PORTES | VOLETS | STORES

Du 1er au 31 mars 2025

PROFITEZ DE PROMOS SUR NOS STORES, VOLETS ROULANTS ET PORTES DE GARAGE

Jusqu'à **15% de remise***
sur nos volets roulants motorisés, protections solaires MEYO et portes de garage à lames

4.9/5
130 avis, 12 photos
Eldo

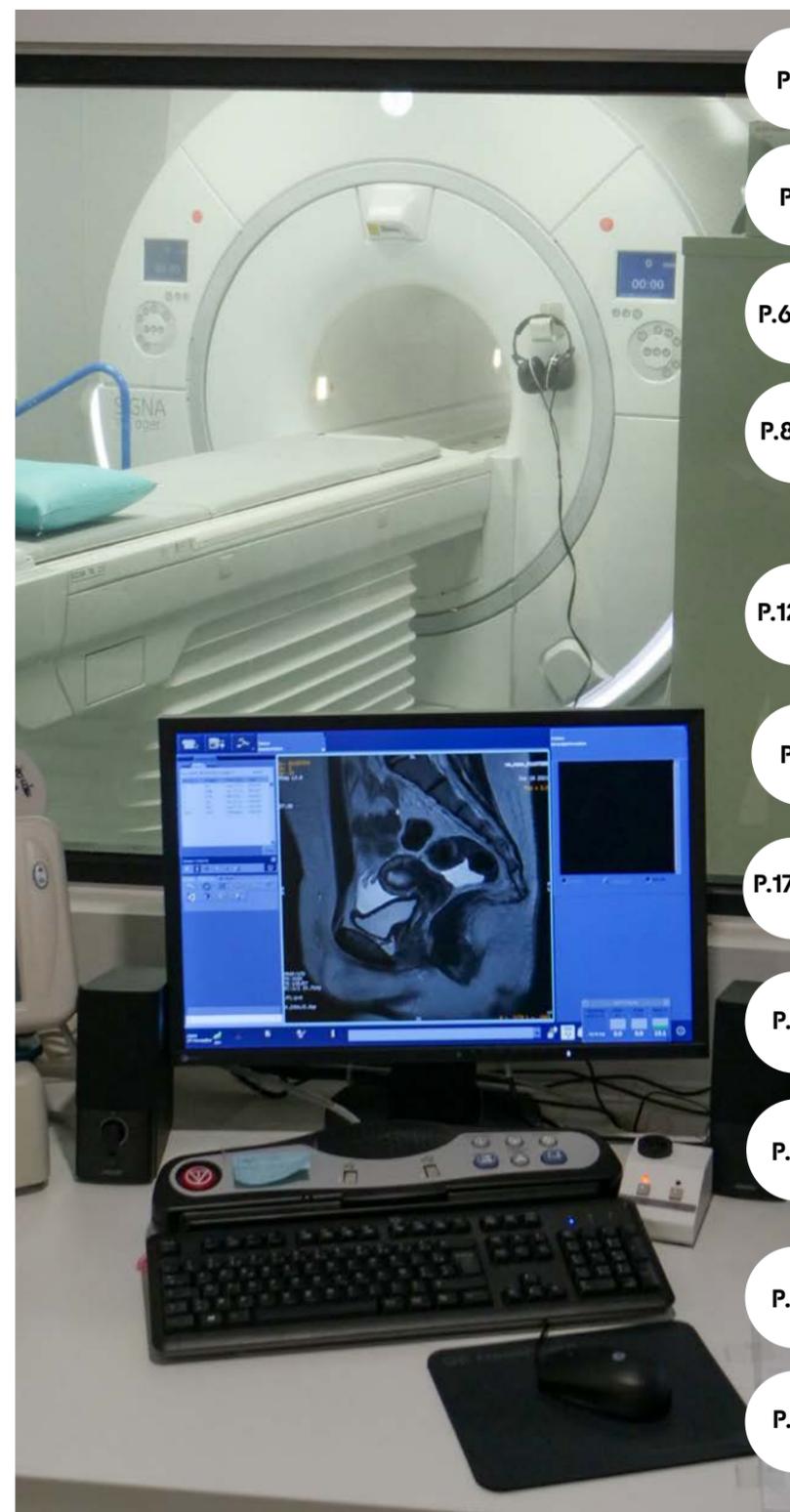
RGE
QUALIBAT

Wizeo
fermetures

JANNEAU
menuisier créateur

10 ANS
GARANTIE EXTENSIVE
RÉSEAU NATIONAL

7 ANS
GARANTIE EXTENSIVE
FABRICATION FRANÇAISE



P.4

RÉSEAUX

Tour d'horizon de l'actualité récente sur les réseaux sociaux.

P.5

ÉDITORIAL

Par Grégory Garestier, maire de Maurepas, conseiller départemental, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines.

P.6 à 7

REGARDS SUR

Retour en images sur les principaux faits marquants des dernières semaines.

P.8 à 11

VIVRE MA VILLE

Le lancement de la 9e édition du Budget Participatif, la fin prévue du réseau cuivre, un rappel concernant les nuisances liées au bruit, l'enquête de satisfaction pour les accueils de loisirs, les inscriptions à la grande dictée, le retour de la Fête des Jonquilles, les programmes de la Semaine de la Petite Enfance et du Relais Marianne.

P.12 à 16

GRAND ANGLE

Le lancement d'un ambitieux plan pour lutter contre la désertification médicale : Maurepas agit pour votre santé.

P.17

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Comment bien préparer vos semis et vos boutures à l'approche du Mai des Serres ? Réponse grâce aux jardinières de la Ville de Maurepas.

P.17 À 19

INITIATIVES

La reprise de l'auto-école du Centre-Ville, la projection d'un film pour les 35 ans de la chute du Mur de Berlin, le programme de Maurepas Entr'Aide, et les traditionnels festival Country et exposition philatélique.

P.20

TERRITOIRES

La nouvelle tarification des transports en Île-de-France et de nouvelles trottinettes sur le territoire.

P.21

CULTURE

Le Maurep'Art et la programmation culturelle du mois de mars au Théâtre Albert Camus, au Café de la Plage et au Conservatoire.

P.22

INFOS PRATIQUES

Carnet. En direct avec le Maire. «Restez connectés et informés»

P.23

EXPRESSION DES GROUPES

La loi prévoit un espace d'expression pour les différents groupes représentés au sein du conseil municipal.

France et Claude, retraités, bénéficient de notre mutuelle régionale plus avantageuse, d'une maison de santé près de chez eux et de -50% sur leur passe Navigo.

Ça change la vie.

Découvrez ce qui change pour vous.



Pour en savoir plus :
iledefrance.fr/maregionchangemavie



MAUREPAS mag

Directrice de la publication : Véronique MILLOT

Rédaction : Christopher GERVAIS, David CANOVA, Nicolas GERVAIS

Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire

Conception graphique : Cithéa

Mise en page : Latifa VIALLE EL OUARRARI, Stéphanie GIRARD REYDET

Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL - 01 39 33 01 01

Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales

Imprimerie certifiée

Distribution : Ville de Maurepas, communication@maurepas.fr - 01 30 66 54 90

Dépôt légal : ISSN 1278-9062

Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas

01 53 92 09 00 contact@cithea.com www.cithea.com



RETRAITE ET SAINT VALENTIN

Retrouvez tous les mois une sélection de commentaires, messages et réactions que vous avez postés sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que les réponses apportées.



Le 12 février 2025 - Remise des médailles de départ en retraite Dorée Dorée

« Félicitations à tous vous le méritez tous »

Vous avez raison, ils le méritent amplement. Le 7 février dernier, le Maire Grégory Garestier, accompagné de Myriam Debucquois, adjointe déléguée aux Ressources Humaines, Laurent Burçon, adjoint délégué aux Finances, Véronique Rocher, adjointe déléguée à la Culture et Jean-Michel Lignier, conseiller municipal à l'État-Civil, ont remis aux anciens agents de la Ville les médailles récompensant leur travail. Un grand merci à eux pour leur engagement et leur implication pendant plusieurs décennies dans la vie de notre commune. Nous leur souhaitons une belle retraite !

Le 14 février 2025 - Saint-Valentin Marie-Christine R.

« Sympa cette initiative... très beaux messages »

Comme chaque année, vous avez nombreux à envoyer vos déclarations d'amour afin que nous les transmettions sur nos supports digitaux. Un grand merci à vous, et nous vous souhaitons tout le bonheur du Monde !



Lors de la célébration des 50 ans de Vivre Debout

FACILITER LE PARCOURS DE SANTÉ

Maurepas, comme un très grand nombre de villes de France, souffre de la réduction croissante du nombre de médecins exerçant sur son territoire, rendant chaque jour plus compliquée la vie des Maurepasien.

Pour illustrer cette difficulté devenue un mal national, il faut savoir que, depuis 2014, l'Île-de-France a perdu plus de 1 300 médecins généralistes, soit 14 % de ses effectifs.

Cela est en partie dû à un phénomène générationnel, puisqu'aujourd'hui, 23 % des médecins exerçant dans la région ont plus de 65 ans. Mais cette difficulté a été amplifiée par le fait que, pendant très longtemps, le nombre d'étudiants admis en première année de médecine était plafonné.

Comme le prévoit la loi, la politique de santé relève de la responsabilité de l'État, mais, face à ce défi de santé publique, les villes se sont peu à peu mobilisées.

À Maurepas, nous avons toujours cherché à faciliter l'arrivée de nouveaux praticiens ou de nouveaux services. Nous avons, par exemple, négocié avec les premiers opérateurs de notre écoquartier pour la création, dans leur programme, d'un centre paramédical, installé dans les locaux du CCAS une cabine de téléconsultation, modifié notre règlement d'urbanisme pour permettre l'agrandissement du centre médical des Pyramides pour la création d'un plateau technique de dernière génération et accompagné l'installation

de l'Espace Santé Pariwest avec de nouveaux dentistes et ophtalmologues.

Mais il nous faut désormais aller plus loin pour attirer en priorité des médecins généralistes. Aussi, nous avons décidé de sortir de notre rôle purement municipal pour proposer un « Plan santé » prévoyant notamment des aides financières directes aux praticiens libéraux pour encourager leur installation à Maurepas.

Nous continuerons également de mobiliser sur ce sujet tous les acteurs du territoire : élus, facultés de médecine, praticiens, propriétaires de locaux. C'est ensemble, en partageant nos analyses, nos moyens et nos stratégies, que nous trouverons les bons leviers pour restructurer l'offre de soins et attirer de nouveaux médecins.

Je veux croire que Maurepas a en elle toutes les ressources nécessaires pour relever ce défi. Si l'on considère que le premier critère d'installation d'un jeune médecin est le cadre de vie, notre commune regorge de qualités à faire valoir pour se distinguer.

Vous trouverez en page intérieure un dossier vous partageant notre ambition et les détails de ce « Plan santé ».

C'est un sujet complexe aux multiples paramètres, mais sachez que nous sommes mobilisés à 100 %.

Bonne lecture à tous,

Fidèlement,

Grégory Garestier

Maire
Conseiller départemental
Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

REGARDS SUR

→ Remise chèque Téléthon Vendredi 24 janvier

À l'hôtel de Ville, Emmanuel Dutat, adjoint au Maire délégué au Sport, à l'Action Sociale, au Handicap et au Logement, a remis à Fabienne Aumigny, organisatrice du Téléthon à Maurepas, et aux représentants des associations partenaires un chèque d'un montant de 2 395 €.

Cette somme récoltée grâce à la mobilisation de vous tous a été remise à l'AFM Téléthon. Un grand merci à tous pour votre soutien et pour la réussite de cette nouvelle édition.



→ Plantation d'arbres au Bois de Nogent Mardi 21 janvier

Au bois de Nogent, trois classes de l'école des Bessières ont planté plus d'une centaine d'arbres, encadrés par les agents des Espaces Verts et accompagnés par Lucia Berny, conseillère municipale déléguée à l'Embellissement de la Ville.

Objectif : renouveler la population d'arbres du bois avec des espèces endémiques à la région. Une mission remplie avec succès par les enfants !



→ Déjeuner-rencontre au CLP Vendredi 7 février

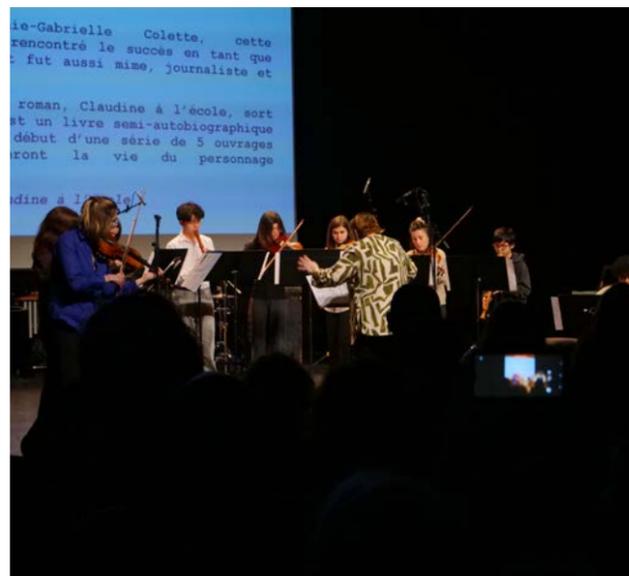
Tout au long de l'année scolaire, Grégory Garestier et Laurent Burçon, adjoint délégué à la Vie Scolaire et à l'Enfance, se rendent dans les écoles de Maurepas pour participer aux déjeuners-rencontres avec les parents d'élèves délégués. Pour cette nouvelle étape, c'est au CLP en compagnie des élèves des écoles de la Tour et de Chapiteau, qu'ils se sont rendus.



→ Remise des médailles jeunesse, sport et engagement associatif

Vendredi 14 février

Récompenser l'engagement des bénévoles, valoriser leurs passions et leur solidarité. Les médailles Jeunesse, Sport et Engagement associatif représentent tout cela. Un grand merci à tous les bénévoles de Maurepas pour leur inspiration et leur engagement. Et félicitations aux médaillés : les bénévoles Eric Mestdagh et Alexandre Foucher, ainsi que les président(e)s des associations Club des Cheveux d'Argent, Vivre Debout et Maurepas Pétanque, quicélébrent leurs 50 bougies, et enfin Nunchaku 78, qui fête ses 10 ans.



→ Nuit des Conservatoires Vendredi 31 janvier

Rendez-vous traditionnel de l'agenda culturel maurepasien, la nuit des Conservatoires a mis en lumière les talents des professeurs et des élèves, tout au long d'une soirée rythmée par des prestations hautes en couleur. Contes folkloriques, scène ouverte, concert des solistes ou spectacle « Au Féminin », c'est un temps fort inoubliable que nous ont offert les élèves et les professeurs du Conservatoire de Maurepas.



→ Stage de l'école des Sports Du 17 au 28 février

Durant les vacances scolaires, de nombreux enfants ont pu participer à l'école des Sports. Deux semaines durant lesquelles ils ont pu essayer, encadrés par les éducateurs sportifs de la Ville, de nouveaux sports, comme l'escalade, l'athlétisme, le badminton ou la gymnastique.



→ La Ressourcerie éphémère Mercredi 12 février

Rue de la Saône, au cœur du quartier des Friches, la Ressourcerie éphémère s'est installée. Pilotée par la Ville, en lien avec l'association Ressources & Vous, les bailleurs et l'association Maurepas Entr'Aide, elle permet de collecter, trier, réparer et remettre en circuit des objets destinés au rebut. Tout au long de l'après-midi, plusieurs dizaines de curieux se sont rendus sur place.

Si vous avez raté cette première édition de la Ressourcerie éphémère, rendez-vous le 12 mars de 14h30 à 18h30, toujours au 8 bis rue de la Saône.



Le budget participatif FAIT PEAU NEUVE POUR SA 9^E ÉDITION



Pour la 9^e édition de son budget participatif, la ville de Maurepas a souhaité que le centre-ville et la place Jacques-Riboud soit mis à l'honneur. Alors, à vos projets !

La ville de Maurepas lance la 9^e édition de son budget participatif, un dispositif qui permet aux habitants de proposer et de voter pour des projets d'intérêt général. Cette année, la thématique retenue est celle du cœur de ville, autour de la nouvelle Halle du marché et de la place Riboud.

Un budget de 100 000 euros

Comme lors des éditions précédentes, le budget alloué à cette initiative est de 100 000 euros. Une partie de cette somme, soit 30 000 euros, est spécialement dédiée aux jeunes Maurepasiens de moins de 18 ans. Ils sont invités à proposer des projets qui leur tiennent à cœur pour améliorer leur cadre de vie.

Les 70 000 euros restants seront consacrés à des projets plus larges, proposés par les habitants de tous âges. Les idées ne manquent pas : fleurissement, mobilier urbain

connecté, accroche-vélos et trottinettes, îlots de fraîcheur, etc. Tous les projets visant à embellir et à dynamiser le centre-ville sont les bienvenus.

Le cœur de ville au centre des attentions

Cette année, le budget participatif s'inscrit dans une dynamique de transformation du centre-ville. La réception du chantier de la nouvelle Halle est l'un des éléments phares de cette rénovation. L'objectif est de redonner toute sa place au cœur de Ville et à la place Riboud, en en faisant un lieu de vie agréable et attractif pour tous.

Le budget participatif est une occasion unique pour les Maurepasiens de contribuer activement à l'évolution de leur ville. Chacun peut proposer des idées, voter pour ses projets préférés et ainsi participer à la construction du Maurepas de demain.

Comment participer ?

Les habitants de Maurepas sont invités à déposer leurs propositions de projets sur maurepas.fr. Ils pourront ensuite voter pour les idées qui leur semblent les plus pertinentes sur le site de la Ville.

Les dates de dépôt des projets : Du 31 mars au 2 mai 2025

Après les votes, plusieurs étapes :

Dès la fin de la première phase les services partenaires mèneront une étude de faisabilité des projets pendant environ 1 mois. Les projets sélectionnés seront ensuite présentés aux élus avant l'ultime phase de vote qui aura lieu au mois de juin. Les résultats seront annoncés à la rentrée.

La fin du réseau cuivre est prévue pour janvier 2026 à Maurepas

Tous les services associés au réseau cuivré (téléphonie, internet ADSL, ...) seront définitivement coupés à Maurepas en janvier 2026 pour faire place à la fibre optique. Une mesure prise et organisée par l'État pour le Très Haut Débit.



Dans le cadre de son Plan France Très Haut Débit (PFTHD) lancé en 2013, l'État français organise la suppression du réseau cuivré en 2030. Permettant l'accès au téléphone et à l'internet haut débit (ADSL), après 50 ans de service, le réseau cuivre (prise T) est maintenant vieillissant. Pour accompagner les usages numériques actuels et à venir, l'État a donc décidé de fermer et de remplacer progressivement le réseau cuivre par la fibre optique.

À Maurepas, la date de la fermeture définitive du réseau est prévue pour le **27 janvier 2026**.

À ce moment-là, les services de téléphonie fixe, d'internet et les autres services sur le réseau cuivre seront définitivement indisponibles,

il est donc important d'anticiper le changement de technologie sans attendre l'annonce de la fermeture du réseau sur sa commune pour éviter une coupure des services.

Les usagers seront avertis directement par leur opérateur de la date d'arrêt des services et des actions à mettre en œuvre pour changer de technologie. Les usagers sont libres de souscrire à la technologie alternative de leur choix (fibre, 4G fixe, THD radio, satellite...), auprès de l'opérateur de leur choix.

Orange, propriétaire du réseau cuivre, est chargé de piloter le chantier de fermeture.



Arrêté relatif à la lutte contre le bruit

Au cours des différentes réunions de quartier du mois de janvier dernier, plusieurs habitants de Maurepas ont fait part de nuisances sonores qu'ils subissaient régulièrement, alors même qu'un arrêté municipal signé par le Maire existe pour prévenir ces nuisances.

Ainsi, nous vous rappelons que les travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils pouvant causer une gêne pour le voisinage, telles que par exemple les tondeuses à gazon, les perceuses ou les bétonnières, ne peuvent être effectués que :

- > Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
 - > Les samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h.
- Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Cet arrêté municipal stipule également que les propriétaires d'animaux ainsi que ceux qui en ont la garde doivent prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage. Les cris des animaux ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

En cas d'infraction constatée à ces règles, les contrevenants s'exposent à des poursuites pour tapage et à une contravention de 3^{ème} classe.

L'intégralité de l'arrêté relatif à la lutte contre le bruit est disponible via ce QR Code.





L'accueil de loisirs SALUÉ PAR LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES

Tous les deux ans, la Ville mène une enquête de satisfaction auprès des enfants et des familles fréquentant les accueils de loisirs. En 2024, 513 enfants et 168 familles ont répondu, offrant un éclairage précieux sur les points forts et les axes d'amélioration du service.

Un accueil apprécié des enfants
Avec une note globale de 9,05/10, les enfants expriment un fort

enthousiasme pour leurs centres de loisirs. L'encadrement par les animateurs est particulièrement valorisé avec une note de 9,30/10, et l'écoute des enfants par l'équipe est également très bien perçue (8,70/10).

Les activités proposées reçoivent aussi de bons retours (8,50/10), tout comme l'environnement général du centre (8,54/10).

La restauration a perdu quelques points notamment avec des demandes concernant les goûters (7,06/10).

Cependant, un souhait revient massivement dans les réponses : les enfants veulent davantage de temps libre pour jouer avec leurs

copains dans la cour ! Une demande qui sera prise en compte pour enrichir les futurs temps d'accueil.

Les familles, satisfaites mais soucieuses de certains points
Les familles attribuent une note de 7,07/10 aux accueils de loisirs, avec une grande satisfaction sur la qualité de l'encadrement (87%), l'accueil des enfants (93%) et la propreté des locaux (75%).

Les familles regrettent en revanche de ne plus pouvoir entrer dans les accueils de loisirs, ce qui modifie leur perception du service. Cette évolution, liée au plan Vigipirate, impacte la convivialité des temps d'accueil.

Désormais, ces résultats vont être analysés afin d'y répondre au mieux dans les prochaines semaines.



En mars au Relais Marianne

Structure municipale labellisée France Services et proposant de l'accompagnement à la parentalité, le Relais Marianne vous accueille le **13 mars** pour un atelier numérique « Les plateformes de recherche d'emploi », de 9h à 12h au Relais Marianne. Animé par l'association NUMERICLI. Informations & inscriptions à relais.famille@maurepas.fr ou 01 30 66 53 47

Le mois de mars est également marqué chaque année par la date du 8 mars. Et la ville de Maurepas s'engage tout au long de l'année en faveur des droits des femmes, en développant des actions pour toutes les tranches d'âges.

L'éducation à la culture de l'égalité femmes / hommes commence dès le plus jeune âge, le Relais Marianne organise donc un atelier cinéma-thérapie sur la thématique « pourquoi c'est important de ne pas enfermer les filles et les garçons dans des cases ? », **mercredi 5 mars à 16h30 au cinéma des 7 mares, à partir de 6 ans.**

Sur inscription à relais.famille@maurepas.fr ou au 01 30 66 53 47.

Également, dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, vous pourrez :

> Participer au spectacle « Les femmes de Barbe Bleue », en partenariat avec le Théâtre Albert Camus.

Samedi 8 mars à 17h30, à partir de 12 ans, au Théâtre Albert Camus.

Informations / inscriptions : relais.famille@maurepas.fr ou 01 30 66 53 47

> Être accueilli gratuitement et anonymement par l'équipe de l'Étincelle, grâce à leur bureau mobile, présent au Relais Marianne le **mardi 8 avril de 10h à 12h. Informations au 0610 407 407 ou etincelle@chrs-equinoxe.fr**

Enfin, la fin du mois de mars sera rythmée par la semaine de la petite enfance à Maurepas. Informations et programme juste à côté, en page 11.

Du 15 au 22 mars SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE



La semaine de la Petite enfance est un temps privilégié pour réunir professionnels, enfants et parents autour d'activités pédagogiques partagées.

Le thème cette année : « Encore ! Jouer à l'infini » est un mot qui s'adresse à l'autre, une injonction à recommencer, à revivre une expérience enrichissante qui a été proposée et appréciée.

C'est LE mot des tout-petits ! A Maurepas, les équipes du Relais Marianne, des structures dédiées à la petite enfance et de la PMI vous ont concocté un joli programme :

• **Lundi 17 mars à 17h et 17h30** : Séances de 30 minutes de Yoga enfants-parents, réservées à la section des grands de la crèche DOLTO. Sur inscription auprès de la structure.

• **Mardi 18 mars à 17h30** : Séance de 30 minutes de Yoga enfants-parents, réservée à la section des grands de l'ESCALE. Sur inscription auprès de la structure.

• **Mercredi 19 mars de 10h à 12h** au Café de la Plage :

> Entrée libre - animations multi-sensorielles et psychomotrices, animées par Séverine Sanson, psychomotricienne.

> Sur inscription (créneaux de 30 minutes) - initiation au massage bébés, animée par Sophie Martina, praticienne shiatsu. Merci

d'apporter sa serviette.

• **Vendredi 21 mars à 17h et 17h30** : Séances de 30 minutes de Yoga enfants-parents, réservées à la section des grands de la crèche VILLEPARC. Sur inscription auprès de la structure.

• **Samedi 22 mars de 9h45 à 12h15** au Café de la Plage : matinée d'animations et de rencontres à partager en famille sur la thématique nationale « Encore ! Jouer à l'infini ».

Présence de la PMI : présentation et animations.

Et puis, en partenariat avec le service Petite Enfance :

• Animations sons et lumières multi-sensorielles 0-3 ans.

• Spectacle musical, à partager en famille.

Sur inscription, choisissez votre créneau, de 9h45 à 10h50 ou de 11h à 12h05

Informations / inscriptions à relais.famille@maurepas.fr ou 01 30 66 53 47

Inscriptions à la Grande Dictée



Pour la katrième année consécutive, la ville de Maurepas vous invite à venir vous mesurer à l'orthographe et la grammaire française. Rendez-vous le **6 avril à 16h** à la salle des fêtes de Maurepas.

Vous pensez pouvoir faire mieux que celui qui a écrit ces premières lignes ? **Inscrivez-vous à partir du 10 mars sur maurepas.fr**

Commémoration du 19 mars



A l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le comité local de la FNACA de Maurepas vous convie, **mercredi 19 mars à 11h**, devant la stèle du souvenir 19 allée du Bourbonnais.

Maurepas lance un plan ambitieux pour lutter contre la désertification médicale

Mi-février en conseil municipal, la Ville a voté la mise en place des mesures concrètes pour attirer et fidéliser les professionnels de santé.

Face à un contexte de désertification médicale de plus en plus marquée, la Ville de Maurepas continue de renforcer ses actions. Classée en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la commune souffre d'une pénurie de médecins généralistes, un phénomène national qui touche plus particulièrement de nombreux territoires franciliens.

Dans le cadre de ses compétences, la Ville a d'abord encouragé toutes les initiatives mais force est de constater qu'il fallait aller plus loin dorénavant. Pour remédier à cette situation, Maurepas a élaboré un plan d'actions ambitieux visant à renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.

Voté lors du dernier conseil municipal du 11 février dernier, ce plan, qui s'inscrit dans le prolongement des initiatives déjà engagées, prévoit notamment :

> Des incitations financières :

La Ville va mettre en place des primes d'installation pouvant atteindre 10 000 euros pour les médecins généralistes, ainsi que des bourses pour les étudiants et les internes en médecine. Ces aides financières sont destinées à faciliter l'installation des professionnels de santé et à encourager leur engagement à long terme sur le territoire grâce à un soutien au fonctionnement de 5000 euros par an.

> Le soutien à l'immobilier médical :

Maurepas poursuit son soutien à la création de locaux de santé, afin de favoriser l'implantation de nouvelles structures médicales.

> Une communication renforcée :

La Ville développe des outils de communication dédiés pour promouvoir les atouts de Maurepas auprès des professionnels de santé et les inciter à venir s'y installer.

Les enjeux de ce plan sont multiples pour améliorer l'accès aux soins pour les habitants. En renforçant l'offre médicale, Maurepas souhaite faciliter et rendre plus rapide l'accès aux soins à tous ses habitants. En luttant contre la désertification médicale, la Ville contribue à réduire les inégalités de santé qui peuvent exister entre les différents territoires.

Ce plan d'actions s'inscrit dans une démarche globale de coopération entre les acteurs locaux, les professionnels de santé et les institutions. En travaillant ensemble, ils espèrent trouver des solutions durables pour répondre aux besoins en matière de santé de la population maurepasienne.

Certaines pistes sont d'ores et déjà à l'étude et, si elles aboutissent, pourraient permettre d'étoffer l'offre de soins à Maurepas. Depuis quelques années, la Ville a, d'ailleurs, d'ores et déjà réussi à attirer plusieurs ophtalmologues et plusieurs dentistes avec la création de l'Espace Santé Pariwest ou encore les cabinets paramédicaux de la nouvelle résidence Iberville. Grâce à la modification de son Plan Local d'urbanisme, elle a aussi permis l'agrandissement du centre médical des Pyramides (IRM et scanner). Quant au centre Pasteur, le propriétaire termine actuellement les travaux de rénovation et de mise aux normes.



Maurepas facilite l'installation des médecins généralistes

La ville de Maurepas met en place un dispositif d'aides financières destiné à attirer et à fidéliser de nouveaux médecins généralistes sur son territoire.

Dans le cadre de son plan de lutte contre la désertification médicale et en faveur de l'accès aux soins pour ses habitants, la ville de Maurepas a décidé de créer un nouveau dispositif d'aides financières à l'installation des médecins généralistes libéraux, en complément de celles déjà accordées par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Également adopté par le conseil municipal, **ce dispositif prévoit deux types d'aides :**

- > **Une aide à l'investissement** pouvant atteindre 10 000 euros pour couvrir une partie des frais liés à l'installation du cabinet (locaux, équipements, etc.).
- > **Une aide au fonctionnement** de 5 000 euros par an pendant trois ans pour soutenir les premiers pas du médecin dans son activité.

Des engagements réciproques

En contrepartie de ces aides, les médecins s'engageront à exercer à Maurepas pendant au moins cinq ans et à faciliter l'accès aux soins pour les habitants de la commune.

La Ville a souhaité que ce dispositif soit flexible. Le montant des aides versées est modulé en fonction du nombre de demi-journées travaillées à Maurepas. La Ville pourra également ajuster le dispositif en fonction de l'évolution des besoins en matière d'accès aux soins.

Il s'agit véritablement d'un investissement pour l'avenir.

La démographie médicale



En 10 ans, les Yvelines ont perdu 291 médecins généralistes

En 10 ans, la perte de praticiens (généralistes + spécialistes) représente plus d'1/4 des effectifs, soit 551 médecins en moins dans les Yvelines.

De 2010 à 2024, la densité de médecins généralistes dans les Yvelines a baissé de 30,3%.

30% des médecins libéraux ont plus de 65 ans en Île-de-France ; 22% dans les Yvelines.

Entre 2011 et 2022, le nombre de médecins a augmenté de 1,8% en France ; il a baissé de 0,7% en Île-de-France en raison de son manque d'attractivité.

Sources *Ordre national des médecins 2024, ARS 2022 et URPS*



Emmanuel Dutat
adjoint au maire
délégué à la Santé

« La municipalité n'est pas compétente en matière de santé. Ces questions sont normalement d'ordre national et de la compétence de l'État. Or, aujourd'hui, la désertification médicale touche toute la France, et pas uniquement Maurepas. C'est la conséquence des différentes politiques de santé menées durant des décennies, liée

notamment au numerus clausus qui a limité le nombre de médecins formés. La loi a changé depuis quelques années mais il faut le temps de former les nouveaux médecins.

C'est cependant une attente légitime des habitants. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de renforcer nos moyens pour mettre en place des mesures fortes pour inciter les médecins à s'installer à Maurepas. Nous avons l'avantage de ne pas avoir de problème de locaux. Alors, en rendant notre territoire le plus attractif possible, ce plan vise à faciliter l'installation des candidats à Maurepas. »

Et de préciser : « Nous allons également travailler avec les facultés de médecine pour voir

comment mettre en place une bourse de soutien pour les étudiants. L'idée est de financer une partie de leurs études en contrepartie de leur installation à Maurepas. Cela correspond véritablement à notre vision pour l'avenir. »

Et d'ajouter : « La Ville n'a pas vocation à créer un centre communal de santé avec des médecins salariés de la ville. Non seulement cela viendrait en concurrence déloyale des cabinets déjà installés mais cela coûterait extrêmement cher à la collectivité, sans garanties quant à la volonté des étudiants d'être salariés des villes, sans compter les locaux et les frais de fonctionnement. »





Questions au Dr Alexandre Sobotka, radiologue au centre médical Les Pyramides

Que pensez-vous des mesures votées par la municipalité de Maurepas pour soutenir l'arrivée de nouveaux praticiens ?

Toutes les mesures qui visent à améliorer l'attractivité de notre territoire pour de nouveaux médecins sont à saluer. Je suis donc très heureux de l'initiative prise par le Maire et le conseil municipal qui nous a été présentée par Mr Dutat, adjoint au Maire délégué à la Santé.

Nous sommes tous conscients du déficit en médecins généralistes sur notre territoire.

Nous devons attendre encore quelques années avant que de jeunes médecins issus de la fin du numerus clausus sortent des facultés. Encore faut-il attirer ces jeunes médecins et pour cela notre territoire doit rester attractif. Les mesures envisagées par le conseil municipal vont donc clairement dans le bon sens !!

La collaboration entre la Ville et les médecins et plus largement les centres médicaux est-elle un atout pour vous dans la lutte contre la désertification médicale ?

Professionnels de santé nous avons nous aussi pris des mesures pour attirer de nouveaux professionnels médicaux et paramédicaux. Nous

nous sommes fédérés en MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaires) en particulier entre les Pyramides à Maurepas et le Centre Claude Bernard à Élancourt. Ceci afin de privilégier le travail en réseau et attirer ainsi des jeunes professionnels qui privilégient ce type d'exercice.

En plus du scanner, nous avons fait l'acquisition d'une IRM grâce à un agrandissement du centre des Pyramides, permis grâce à la mairie par la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Une seconde IRM est attendue d'ici la fin de l'année. Cela participe largement à l'attrait de notre ville pour tous les praticiens de santé.

Avoir une grande Faculté de Médecine à SQY est une chance et nous devons tout faire pour attirer les jeunes médecins qui en sortent et leur montrer tous les avantages qu'il y a à venir travailler à Maurepas.

Nous avons dans toutes nos démarches toujours été activement soutenus par les mairies de Maurepas et d'Élancourt et je tiens à remercier Mrs Garestier et Fourgous pour leur écoute et leur soutien.



Bouture, Semis : le printemps débute !

Dans quelques mois, le Mai des Serres revient pour sa 33^e édition. Sur place, vous retrouverez comme chaque année désormais un stand dédié au troc de plantes. Afin d'arriver le Jour J avec de beaux spécimens à échanger, voici quelques conseils prodigués par les jardiniers de la Ville de Maurepas pour réussir vos boutures et vos semis.



Atelier Haute-Bouture

Prélever de préférence l'extrémité d'une pousse, on peut utiliser soit une bouture de tête, soit un tronçon de tige.

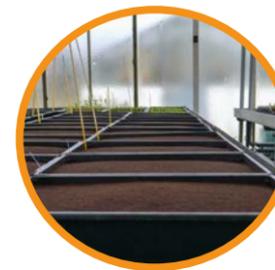
La longueur de la bouture est variable entre 6 et 10 cm

À partir du rameau prélevé faire une coupe franche.

Dégarnissez la tige de ses feuilles pour ne conserver que 1 à 2 feuilles supérieures.

Ensuite mettre la bouture dans un mélange terreux léger et frais.

Pour favoriser une bonne reprise : une température ambiante de 18° et des bassinages ou brumisations fréquents.



Avant



Après

Vos semis au sommet

Faire vos semis en pots ou caissettes dans un mélange de terreau léger et frais. (Les alvéoles des boîtes à œufs sont de très bons contenants pour faire des semis, le carton se dégradera au fil du temps dans la terre) Avant de mettre la graine, il faudra tasser légèrement et niveler la surface du terreau. Disposez les graines sans trop les serrer et recouvrez-les avec une fine couche de terreau.

Maintenir une température de 18-20° C et une légère humidité constante par bassinage et brumisation.

À partir de plantes (plantules) avec 2 ou 3 feuilles repiquez les jeunes pousses dans des pots pour qu'elles s'endurcissent ou directement en pleine terre si la météo le permet.



Un marché plus que performant

Avec un taux de réutilisation et de recyclage avoisinant les 90%, le Marché de Maurepas est l'un ou le plus écologique de la région, selon les données recueillies par Mutual Waste. Plus de 83% des déchets sont notamment valorisés directement dans les Yvelines. Des résultats conformes aux engagements de la municipalité en faveur du Développement Durable.

Journées nationales des forêts



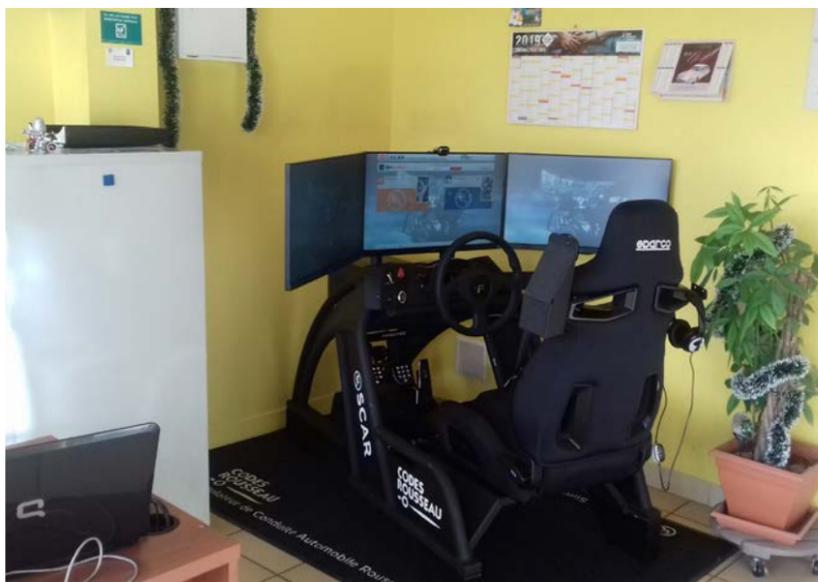
Du 15 au 23 mars, l'Office National des Forêts (ONF) organise les journées nationales des forêts. L'occasion de (re)découvrir les charmes de la forêt domaniale de Maurepas, qui s'étend sur 117 hectares vallonnés ou bien de flâner dans le Bois de Nogent, plus petit mais pas moins agréable.

Abris pour la petite faune



Vous en avez fait votre projet favori lors du dernier budget participatif, avec 70 voix. De nouveaux abris pour la petite faune vont être installés dans le Bois de Nogent. Ils vont permettre de favoriser la biodiversité et d'offrir des abris adaptés aux petits animaux et aux insectes dans cet espace naturel.

Auto-école : Ici, c'est permis !



Le 5 décembre dernier, Adel Jallad a repris l'auto-école ECM Maurepas qui était sur le point de fermer. Un soulagement pour les élèves et un nouveau souffle pour cet établissement dont le nom est une belle promesse : Ici, c'est permis !



Je suis moniteur permis B, mais aussi et surtout enseignant poids lourd depuis 3 ans. Et je voulais développer mon activité. Cette auto-école, c'est un vrai coup de cœur, car c'est ici que j'ai passé mon permis à l'époque, quand elle s'appelait encore Ceca. C'est avec une partie de l'ancienne équipe, renforcée par de nouveaux employés, qu'Adel Jallad a repris cette activité, permettant aux élèves qui avaient un dossier en cours de poursuivre leur formation. Un soulagement pour ces futurs conducteurs, épaulés dans leur apprentissage par trois moniteurs. Anciens ou nouveaux clients, tous ont la possibilité de choisir entre boîte automatique et boîte manuelle parmi une flotte de Peugeot 208 de 2023. Des cours proposés pour tous les niveaux, du perfectionnement au permis de conduire. « Nous proposons gratuitement de récupérer les élèves

à la gare, au lycée ou chez eux et de les ramener à la maison, notamment lors des leçons en soirée. » Pour information, un permis de conduire peut s'obtenir en trois ou quatre mois. Avec une boîte manuelle, il vous coûtera 1410 € si vous le décrochez à l'issue des 20h réglementaires. Mais, en moyenne, il s'élève plutôt à 1600 €, car il faut ajouter des heures. En revanche, si vous optez pour un apprentissage sur boîte automatique, vous n'aurez besoin que de 13h de cours (au minimum) pour un montant de 995 €.

Ici, c'est permis !

11-13 avenue de Langres

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 9h à 17h -

Cours de conduite du lundi au samedi, de 8h à 22h

Tél : 01 30 50 32 98



Projection- débat Le mur à l'écran

Dans le cadre du trente-cinquième anniversaire de la chute du mur de Berlin, le comité de jumelage de Maurepas et le Ciné 7 d'Élancourt vous invitent à la projection du film *Zwischen uns die Mauer* (Le mur qui nous sépare) en version originale sous-titrée. Réalisé par Norbert Lechner, ce film de 2019 est tiré d'une histoire vraie. Il retrace la relation entre deux jeunes berlinois de l'est et de l'ouest, séparés par le mur.

Le film sera suivi d'un débat animé par Hans Herth, maître de conférences et membre de la FAFA, fédération des acteurs franco-allemands.

Judi 20 mars à 20h au ciné 7, à Élancourt.
Rens. : mdantant@orange.fr
et (Ciné 7) 01 30 51 56 15



Maurepas Entr'aide : découvrez le programme du mois



(Photo DR.)

Comme tous les mois, Maurepas Entr'aide vous propose un programme varié d'événements et de rencontres pour faire connaissance et partager un moment convivial. Si, vous aussi, vous souhaitez partager votre savoir-faire, votre talent ou organiser une manifestation ouverte à tous : contactez l'association pour qu'elle donne vie à votre initiative.

Ateliers créatifs animés par les bénévoles et les adhérents

Cuisine : Le vendredi 11 avril de 14h à 15h30 - Gratuit sur inscription auprès de l'Association

« Pop-up » : Venez réaliser des décors avec un artiste plasticien !
Du lundi 14 au mercredi 16 avril de 10h30 à 12h.
Gratuit sur inscription

Et toujours...

Atelier chant : Les 5, 19 mars et 9 avril. Un rendez-vous ouvert à tous, sans prérequis de niveau. Enfants, jeunes, adultes et seniors apprendront à chanter ensemble, sous la houlette d'un chanteur lyrique professionnel du Centre de musique baroque de Versailles.

Atelier couture : Le 14 mars.

L'occasion idéale pour apprendre à coudre un sac ou des pochettes. Le nombre de machines à coudre étant limité, venez avec la vôtre si vous en avez une.

Événements

Soirée « Jeux de société » : Le vendredi 4 avril à partir de 20h
Gratuit sur inscription

Journée « La fabrique des possibles » : Des ateliers ludiques et de sensibilisation autour de l'écologie. Le samedi 5 avril de 15h à 19h, à l'école des Friches.
Accès libre

Maurepas Entr'aide, à L'Oasis, 12 bis rue de la Saône
Tél. : 01 34 62 00 45



29 et 30 mars Exposition philatélique et cartophile

Une expo qui a du cachet, pour les timbrés de philatélie ! Comme chaque année, l'association philatélique de Maurepas vous propose de découvrir des cartes et des timbres qui ne vous laisseront pas indifférent. Au menu également : animations, vente de souvenirs et documents philatéliques.

Le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h à 17h, à la Maison de Sologne, avenue de Sologne
Entrée et parking gratuits
Tél. (A. P. M.) : 01 30 51 32 43 ou apmasso78310@orange.fr



29 et 30 mars Festival Country

Amateurs de far west et de danse en ligne, l'association Country RN10 organise son traditionnel festival country. L'occasion de danser sous la houlette de chorégraphes chevronnés (Séverine Fillion et Gianmarco Rossato Johnny) et d'écouter deux groupes de musique country : Flavio Cipriano et Texas Line.

Le samedi de 10h à minuit et le dimanche de 10h à 18h, Salle des fêtes, 7 rue Galois - 20 € pour une journée, 30 € pour deux jours
Sur réservation : countryrn10@free.fr
06 14 96 88 92

Un tarif unique pour tous DANS LES TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE



Depuis le 1^{er} janvier 2025, les voyageurs profitent d'une tarification simplifiée et unifiée pour tous leurs déplacements. Désormais seuls deux tickets sont disponibles pour l'ensemble de la région IDF : le ticket Métro-Train-RER (valable sur toutes les lignes de métro, de train et de RER), au prix de 2,50 € pour un trajet (quelle que soit la distance parcourue) ; et le ticket Bus-Tram (destiné aux déplacements en bus et en tramway), au tarif de 2 €.

Cette simplification drastique a pour objectif de faciliter la vie des voyageurs occasionnels, mais aussi de rendre le système plus équitable. Tous les Franciliens, quel que soit leur lieu de résidence, bénéficient des mêmes tarifs.

Parallèlement, le passe Navigo Liberté+ est étendu à l'ensemble de la région. Les abonnés peuvent ainsi circuler librement sur tous les réseaux franciliens.

Cette simplification devrait inciter davantage de Franciliens à utiliser les

transports en commun au quotidien et ainsi contribuer à la lutte contre le changement climatique.

La mise en œuvre d'une telle mesure a nécessité des investissements importants et notamment l'adaptation de l'information voyageurs.

Cette mesure s'inscrit dans la continuité des réformes engagées depuis 2015 visant à simplifier la vie des usagers comme le dézonage du passe Navigo, la création des passes Easy et Liberté+, ainsi que le déploiement du bouclier tarifaire en 2022.

La vente des **titres de transport** en carton est amenée à disparaître progressivement tout au long de l'année **2025**, au profit du service **Navigo Liberté+**, de la billettique sur smartphone et des passes rechargeables **Navigo Easy** pour tous les voyageurs. Plus d'informations sur la fin du ticket papier sur

www.iledefrance-mobilites.fr

VOI renouève la mobilité à Saint- Quentin-en-Yvelines

L'opérateur européen VOI vient de prendre les rênes du service de trottinettes et vélos électriques en libre-service, succédant ainsi à Tier. Avec cette nouvelle collaboration, SQY franchit une nouvelle étape dans sa politique de mobilité douce. VOI propose une offre élargie incluant à la fois des trottinettes et des vélos électriques, répondant ainsi à une demande croissante de solutions alternatives à la voiture individuelle.

VOI s'est engagé à créer de nouvelles places de stationnement, agrandir les plus petites et retirer celles situées sur les trottoirs.

Avec un parc initial de 750 trottinettes et 150 vélos, la flotte sera progressivement étendue pour atteindre 1 500 trottinettes et 500 vélos en haute saison. Les engins seront disponibles dans toutes les communes de SQY et des partenariats avec les transports en commun, comme IDF Mobilités, permettront de faciliter les correspondances.

Pour utiliser le service, il faut avoir 16 ans et télécharger l'application dédiée VOI.



MAUREP'ART

Du samedi 29 mars au vendredi 11 avril, découvrez les artistes amateurs de la ville et des alentours à la faveur du salon Maurep'Art au Théâtre Albert Camus. Inuitée d'honneur de cette édition 2025 : la sculptrice Charlotte Rouhier-H.

Peintures, collages, dessins, gravures, sculptures, photographies, installations vidéos/multimédias... Ce salon d'art maurepasien, véritable institution culturelle, présente une sélection d'artistes à découvrir de toute urgence. Parmi eux, Charlotte Rouhier-H., sculptrice, est issue d'un cursus médical qui lui a permis d'appréhender l'anatomie humaine d'une manière tout à fait personnelle. Lignes douces ou plus rugueuses, son travail de la terre est largement inspiré par ses études d'ostéopathie, qui lui ont donné l'occasion d'aller au-delà des apparences pour « ressentir et percevoir » l'intérieur des êtres. « J'aime la beauté dans la singularité, celle qui naît d'un geste simple et juste, celle qui émane d'une attitude délicate. J'aime exprimer les multiples expériences des moments qui composent la vie, des joies, des peines, comme une partition de musique. »

Du samedi 29 mars au vendredi 11 avril, de 14h à 18h (vernissage le vendredi 28 mars à 18h30) au Théâtre Albert Camus - Clôture et remise des prix : vendredi 11 avril à 18h30 - Entrée gratuite tous les jours

Programmation DES SPECTACLES

Samedi 8 mars
Les Femmes de Barbe Bleue
(dès 12 ans)

Pourquoi tombe-t-on dans les bras d'un prédateur ? Sur scène, les fantômes des femmes de Barbe Bleue nous racontent comment elles ont été séduites et comment elles ont été piégées. Ensemble, avec humour et détermination, elles se soutiennent et tentent de trouver des espaces de résistances. Une pièce mise en scène par Lisa Guez et interprétée par la compagnie 13/31, d'après une écriture collective de plateau librement inspirée du conte La Barbe Bleue, de Charles Perrault. Ce spectacle a reçu le Prix du jury et le Prix des lycéens du Festival Impatience 2019. En partenariat avec le Relais Marianne du Pôle Solidarité de Maurepas.
17h30 au Théâtre Albert Camus -
Durée : 1h25 - Tarif : à partir de 10 €
- Tél. : 01 30 66 55 10
resa.camus@maurepas.fr

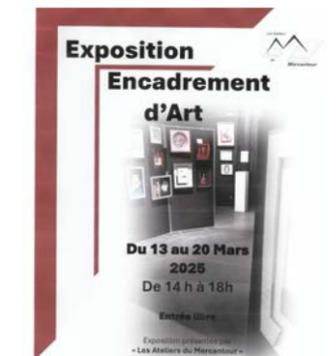


(Photo Simon Gosselin.)

Exposition
Du 13 au 20 mars
Encadrement d'art des Ateliers

L'association maurepasienne Les Ateliers du Mercantour organise des cours d'encadrement d'art et de cartonnage. Ce sont ainsi 24 ateliers qui sont proposés du lundi au samedi. Cette exposition donne à voir le travail conçu « dans le cadre » de ces cours. À savoir : 350 réalisations effectuées par 200 élèves !

Du jeudi 13 mars au jeudi 20 mars,
de 14h à 18h, au Théâtre Albert Camus - Entrée gratuite
Rens. : 06 84 39 27 26
06 64 80 12 28





CARNET

Bienvenue à

Gabriel PALAGI

Tous nos vœux de bonheur à

Koceila CHALLALI et Nedjma
BENAMROUZ



VOTRE MAIRE EN DIRECT

Vous avez des questions ? Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires pour mieux comprendre un projet ? Vous souhaitez partager vos idées pour la ville ? Profitez des temps d'échanges avec votre Maire et les élus du conseil municipal.

N'hésitez pas à prendre contact avec le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui. Tous les sujets d'intérêt communal et intercommunal pourront être abordés. Grégory Garestier vous attend par téléphone.

FACEBOOK LIVE

> MERCREDI 19 MARS À 18H30

@VilleMaurepas

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 1, Charles de Gaulle
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

DÉMARCHES EN LIGNE

www.maurepas.fr

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas légalement automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 1 place Charles de Gaulle – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.



Santé COLLECTE DE SANG

Grâce au partenariat entre l'Établissement Français du Sang et la Ville de Maurepas, vous pourrez poursuivre votre mobilisation et donner votre sang à la salle des fêtes de Maurepas (Pariwest) jeudi 17 avril, de 14h30 à 19h30.

Pour prendre rendez-vous,
scannez le QR-Code.



Continuons Maurepas !

QUAND LE DOGMATISME L'EMPORTE SUR LA RAISON

Lors du dernier conseil municipal, a été présenté le rapport 2023 de notre centre aqualudique Castalia. Ce rapport précise notamment que l'objectif en nombre d'entrées a été dépassé et entraîne même un résultat financier positif.

Des chiffres qui confirment ce que chacun ressent : un équipement qui a rencontré son public et répond aux besoins d'un très grand nombre.

Oui, mais c'est sans compter sur le prisme de lecture des opposants historiques à ce projet, qui n'ont toujours pas admis son succès.

Ainsi, on a encore entendu, de la part d'élus d'opposition, des propos et postures surannés, cherchant toujours à remettre en question le mode de gestion choisi ou encore le type d'activités proposées, allant jusqu'à affirmer que la notion de service public avait disparu.

À les entendre, on pourrait presque regretter notre ancienne piscine de 1973.

Nous ne pouvons que déplorer « en être encore là », dans un débat sans fin qui a perdu son sens. Il suffirait, pour le comprendre, que « nos camarades »

sortent de leur microcosme politique et rencontrent les utilisateurs de Castalia.

Ils pourraient ainsi comprendre qu'aujourd'hui, grâce à la prise en charge des villes de Maurepas et Élanecourt, l'ensemble des classes (écoles, collèges, lycées) concernées par l'apprentissage du savoir-nager a accès gratuitement à Castalia et que la multitude d'activités proposées participe à son équilibre financier.

L'avenir nous réserve tant de questions qui justifieraient d'arrêter de se poser celles d'hier.

En avant Maurepas

SÉCURITÉ : PEUR SUR LA VILLE ?

La sécurité était la priorité de M. GARESTIER. Sur ce thème comme pour beaucoup de ses promesses il y a loin de la coupe aux lèvres.

Que cherche l'équipe sortante ? Lors de ses réunions préélectorales de début d'année M. GARESTIER rassure. Il se place ainsi dans la tradition née bien avant lui d'une ville de Maurepas tranquille où il faisait bon vivre.

En fait si l'on en croit les informations qui nous reviennent, il n'en est plus rien. La délinquance monte de façon inégale dans les quartiers mais elle est bien là. La violence aussi avec des agressions physiques qui n'existaient pas avant. M. GARESTIER campé aveugle dans sa certitude ne dit pas la vérité. Ce sera son héritage.

Et puis on lit dans un grand quotidien une interview du même (ou peut-être un sosie ?...) qui dit le contraire : il dit craindre pour sa sécurité, avoir peur quand il sort le soir. D'ailleurs il semble qu'il ait enfin décidé de renforcer la police municipale.

Espérons qu'il saura lui donner les bonnes instructions pour la recentrer sur ses missions plutôt que de lui faire distribuer des documents administratifs et de la laisser s'écarter de la sécurité pendant les heures de service.

C'est donc quand il a peur que ce Monsieur s'occupe de sécurité.

On lit aussi dans l'article qu'il parle de "ses" habitants comme si chacun lui appartenait. C'est un vocabulaire délirant d'inspiration dictatoriale et d'un autre âge... Chacun attend plus de sérieux et de dignité. Avec nous pour une vie meilleure.

www.en-avant-maurepas.fr

Maurepas dynamique et solidaire

35 000 € PAR JOUR : UNE PERTE FINANCÉE PAR NOS FACTURES

5 m³ par kilomètre et par jour, c'est le volume d'eau qui disparaît dans la nature sans jamais arriver à nos robinets, à cause des fuites dans le réseau de distribution SQY. Un coût de 35 000 € par jour, soit plus de 12 millions d'€ par an. À titre de comparaison, cela équivaut à environ 40 % du budget de notre ville.

Et que dire de l'empreinte écologique ? Cette eau perdue a nécessité une immense quantité d'énergie pour être pompée et distribuée – énergie que nous finançons. Depuis plus de cinq ans avec le collectif eau, nous alertons sur l'état alarmant de nos canalisations et avons formulé des propositions concrètes : une gestion publique. Pendant ce temps, 5 millions d'€ sont injectés dans un projet mal pensé de reconstruction de la halle du marché, un équipement voulu non polyvalent, ouvert seulement deux demi-journées par semaine et dont le financement reste flou. Lors de ses vœux, le maire a assuré que la halle et le CLP seraient financés par des subventions. Sans aucune garantie sur ces subventions, le rapport d'orientation budgétaire 2025 révèle qu'un emprunt bancaire de 4,8 millions d'€ a été contracté...! Nous avons pourtant mis en garde contre cette prise de risque dans un contexte budgétaire incertain.

Et pour nos écoles, celle des Coudrays est rongée par l'humidité, et l'école de la Malmédonne attend la rénovation promise. Après 11 ans de mandat, le maire compte-t-il encore accuser son prédécesseur ? Rejoignez-nous et construisons ensemble le futur de notre ville

Ismâïla Wane, Martine Fayolle et Anne Auzoles

Vos élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

Instagram : https://instagram.com/maurepas_dynamique_solidaire

Chaîne YouTube : www.youtube.com/@MaurepasDS



SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

La petite enfance
en grand

Thème 12^{ème} édition

Encore !

Jouer à l'infini

Partout en France
15 > 22 mars 2025



+ D'INFOS. MAUREPAS.FR



l'école des loisirs

